

ENQUETE SUR LES BENEFICIAIRES DE LA LOI DE 1987 EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS HANDICAPES EN 2007

Ministère de la culture et de la communication
Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

2 006

Tableau T1 : Bénéficiaires au 1er janvier 2007 par type de bénéficiaire et par catégorie statutaire
(hors stagiaires(*), apprentis, CES, CEC, emplois jeunes et emplois "Berkani" de droit privé) - **STOCK** -

	TITULAIRES									OUVRIERS d'ETAT			AGENTS NON TITULAIRES			TOTAL GENERAL		
	CATEGORIE A			CATEGORIE B (intégrant les CII)			CATEGORIE C											
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Agents recrutés comme handicapés COTOREP																		
- sur contrat art 27 de la loi 84-16	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
- par concours externe de droit commun	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
- par la voie des emplois réservés	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
- sur contrat art 4 et 6 de la loi 84-16 ou ouvriers d'État	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	2	15	13	2	15
- dont le mode de recrutement est inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0				0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	2	15	13	2	15
Fonctionnaires titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité (ATI)	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
Accidentés du travail titulaires d'une rente pour incapacité permanente d'au moins 10%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	5	11	6	5	11
Agents frappés d'une incapacité d'au moins 2/3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	1	2
Agents recrutés par la voie des emplois réservés (hors COTOREP)																		
- anciens militaires titulaires d'une pension militaire d'invalidité et assimilés (veuves de guerre,...)	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
- anciens militaires NON TITULAIRES d'une pension militaire d'invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
- dont la situation est inconnue	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents inaptes dont le poste de travail a été adapté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents inaptes reclassés par détachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
Handicapés COTOREP non compris dans les catégories ci-dessus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	8	28	20	8	28
Nouvelles catégories de travailleurs handicapés suite à la loi 2005-102 du 11 février 2005 s'ils ne sont pas déjà comptabilisés ci-dessus																		
- Agents titulaires d'une carte d'invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0
- Agents titulaires d'une AAH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0

(*) stagiaires handicapés accueillis pour des stages pratiques dans le cadre de formations diplômantes ou de conventions conclues avec des structures de travail protégé.

ENQUETE SUR LES BENEFICIAIRES DE LA LOI DE 1987 EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS HANDICAPES EN 2007

Ministère de la culture et de la communication
Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

Tableau T2 : Nouveaux bénéficiaires en 2007
(hors stagiaires(*), apprentis, CES, CEC, emplois jeunes et emplois "Berkani" de droit privé) - **FLUX** -

	TITULAIRES									OUVRIERS d'ETAT			AGENTS NON TITULAIRES			TOTAL GENERAL		
	CATEGORIE A			CATEGORIE B (intégrant les CII)			CATEGORIE C											
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Agents RECRUTES comme handicapés COTOREP																		
- sur contrat art 27 de la loi 84-16	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
- par concours externe de droit commun	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
- par la voie des emplois réservés	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
- sur contrat art 4 et 6 de la loi 84-16 ou ouvriers d'État	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	2	1	3
Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	2	1	3
Fonctionnaires titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité (ATI)	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
Accidentés du travail titulaires d'une rente pour incapacité permanente d'au moins 10%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1
Agents frappés d'une incapacité d'au moins 2/3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0
Agents recrutés par la voie des emplois réservés (hors COTOREP)																		
- anciens militaires titulaires d'une pension militaire d'invalidité et assimilés (veuves de guerre, ...)				0	0	0	0	0	0							0	0	0
- anciens militaires NON TITULAIRES d'une pension militaire d'invalidité				0	0	0	0	0	0							0	0	0
Total				0	0	0	0	0	0							0	0	0
Agents inaptes dont le poste de travail a été adapté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agents inaptes reclassés par détachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0							0	0	0
Handicapés COTOREP non compris dans les catégories ci-dessus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	4	3	1	4
Nouvelles catégories de travailleurs handicapés suite à la loi 2005-102 du 11 février 2005 s'ils ne sont pas déjà comptabilisés ci-dessus																		
- Agents titulaires d'une carte d'invalidité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0
- Agents titulaires d'une AAH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0

(*) stagiaires handicapés accueillis pour des stages pratiques dans le cadre de formations diplômantes ou de conventions conclues avec des structures de travail protégé.

ENQUETE SUR LES BENEFICIAIRES DE LA LOI DE 1987 EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS HANDICAPES EN 2007

Ministère de la culture et de la communication
 Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

Tableau T3 : Contrats avec les établissements de travail protégé : Équivalents bénéficiaires
 CALCUL DU TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Montant total des fournitures et prestations résultant des contrats passés en 2007 (a) :	16 323,79 €	Equivalence en bénéficiaires de la loi du 10 juillet 1987 : (b) = (a) / 15 398,40	1
Evaluation des expériences menées : <div style="border: 1px solid black; height: 150px; width: 100%;"></div>		Rappel bénéficiaires (c) :	28
		Total bénéficiaires : (d) = (b) + (c)	29
		Effectifs réels au 01/01/07 (e) :	2006
		Taux d'emploi : t1 = (d) / (e)	0,014486588

Types de production le plus couramment demandés :

Mise sous pli